

Journée interprofessionnelle unitaire du 23 mars : la CNL appelle à renforcer la mobilisation

Le 23 mars prochain, à l'appel unitaire des principaux syndicats, des manifestations pour l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat et les retraites auront lieu sur tout le territoire national. La CNL appelle ses militants, les usagers du logement à se joindre à ces manifestations.

En cette période de crise économique et sociale, où la précarité et le chômage explosent, les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur des attentes en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de salaire. De plus, la nouvelle réforme des retraites en préparation va remettre en cause ce grand acquis social, déjà malmené depuis la réforme de 2003. Au-delà, c'est le droit à la retraite à 60 ans et le principe de solidarité nationale envers ceux qui ont travaillé pendant 40 ans au développement de l'économie française qui sont attaqués.

La Confédération Nationale du Logement considère que ces nouvelles attaques vont porter un coup au pouvoir d'achat des familles retraitées et vont augmenter leurs efforts pour se loger. Le manque de réponses ambitieuses de l'Etat sur les questions du chômage, des salaires, des prestations sociales aggrave la situation de millions de ménages qui éprouvent de plus en plus de difficulté pour accéder et se maintenir dans un logement en raison d'un pouvoir d'achat réduit.

La CNL est solidaire et partie prenante des revendications des syndicats sur toutes ces questions et appelle ses militants, ses organisations, les usagers du logement et plus largement les citoyens à participer activement aux manifestations prévues.

La CNL demande :

- la mise en œuvre d'un Service public national et décentralisé du logement et de l'habitat
- le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs
- la revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives
- la construction annuelle de 180 000 logements locatifs véritablement sociaux,
- l'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité
- la garantie et l'amélioration du statut d'occupation des locataires

A propos de la Confédération Nationale du Logement (CNL)

Première organisation nationale d'habitants avec 80 000 familles adhérentes et 725 représentants élus dans les Conseils d'administrations des organismes HLM et EPL, sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous. Fondée en 1916, la Confédération Nationale du Logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.